

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MEURTHE-ET-MOSELLE**



REVUE D'INFORMATIONS OFFICIELLES

N° 126 – ÉDITION DU 21 MARS 2019

- Édition du 21 mars 2019 -

SOMMAIRE

1 – Décisions du Bureau Conseil d'Administration

Bureau du conseil d'administration du 14 mars 2019

- DÉLIBÉRATION N°D2019_020 Approbation du procès-verbal du bureau du conseil d'administration du 28 février 2019
- DÉLIBÉRATION N°D2019_021 Autorisations d'ester en justice - Protection fonctionnelle
- DÉLIBÉRATION N°D2019_022 Autorisation de signature d'avenants à des marchés publics
- DÉLIBÉRATION N°D2019_023 Autorisation d'ester en justice - Audience CRPC

DÉCISIONS DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 14 MARS 2019



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

RÉUNION du 14 MARS 2019

DÉLIBÉRATION N°D2019_020 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FÉVRIER 2019

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **adopte** le procès-verbal du bureau du conseil d'administration du 28 février 2019.

DÉLIBÉRATION N°D2019_021 AUTORISATIONS D'ESTER EN JUSTICE - PROTECTION FONCTIONNELLE

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu l'article L.1424-30 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **autorise** son Président à ester en justice devant le Tribunal Correctionnel de Nancy dans les affaires SDIS-Z-X-Y/W et SDIS-Z-W-X-Y-V/X,

- **autorise** le service départemental d'incendie et de secours à mandater le Cabinet d'Avocats LAGRANGE-PHILIPPOT-CLEMENT-ZILLIG-VAUTRIN afin de représenter et conseiller l'établissement et ses agents dans ces deux affaires,

- **autorise** son Président à liquider les avoirs et soldes d'honoraires de l'avocat,

- **autorise** le service départemental d'incendie et de secours à faire procéder aux différentes voies d'exécution nécessaires.

DÉLIBÉRATION N°D2019_022 AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS À DES MARCHÉS PUBLICS

Le Bureau du conseil d'administration,

Vu le marché public n°54-14-15 relatif à l'exploitation des grandes chaufferies attribué à la société SOLOREC,

Vu le rapport soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **autorise** son Président à signer l'avenant n°3 du marché n°54-14-15 relatif à l'exploitation des grandes chaufferies du SDIS 54 attribué à la société SOLOREC dont les termes sont joints en annexe.

DÉLIBÉRATION N°D2019_023 AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE - AUDIENCE CRPC

Le Bureau du conseil d'administration,
Vu l'article L.1424-30 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération D2019_15 du bureau du 28 février 2019,
Vu le rapport soumis à son examen,
Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **autorise** son Président à ester en justice à l'audience de CRPC à la Cité Judiciaire de Nancy dans l'affaire SDIS/Y X W,
- **autorise** le service départemental d'incendie et de secours à faire procéder aux différentes voies d'exécution nécessaires.